

Décision 22-DCC-52 du 06 avril 2022

relative à la prise de contrôle conjoint du groupe Cegos par les sociétés NCP3B et Bridgepoint

Posted on: 06 avril 2022 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

NCP3B et Bridgepoint

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Groupe Cegos

Lire

le texte intégral de la décision

133.13 Ko